

Date de dépôt : 13 septembre 2011

**Rapport du Conseil d'Etat
au Grand Conseil sur la résolution de M^{me} et MM. Christina
Meissner, Patrick Lussi, Eric Bertinat, Stéphane Florey
concernant le défilé des éléphants du cirque national suisse Knie**

Mesdames et
Messieurs les députés,

En date du 9 juin 2011, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une résolution qui a la teneur suivante :

*Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :*

- que pendant des années, la population et tout particulièrement les enfants genevois, ont eu la joie d'assister au défilé des éléphants dans les rues de Genève ;*
- que nous sommes tous fiers d'accueillir à Genève le bientôt centenaire cirque national suisse Knie ;*
- que l'année 2010 est l'année du cirque ;*
- que les traditions conviviales devraient être maintenues pour l'animation de notre ville et pour son attrait touristique ;*

invite le Conseil d'Etat

à prendre toutes mesures et décisions afin que les sympathique défilé, petit déjeuner et salut des autorités par les éléphants du cirque Knie soient rétablis dès 2011.

RÉPONSE DU CONSEIL D'ÉTAT

Dans sa résolution, le Grand Conseil incite le Conseil d'Etat à prendre toutes les mesures afin de rétablir le traditionnel défilé des éléphants du cirque Knie dès 2011. Pour mémoire, en août 2010, le cirque Knie avait renoncé à faire défiler les pachydermes dans les rues de Genève, suite à un problème rencontré à Zurich en juin de la même année.

Le cirque Knie confirme, en juillet 2011, au département de l'instruction publique, de la culture et du sport, que le cirque national souhaiterait poursuivre cette tradition et proposait un défilé le 31 août prochain à Genève.

Etant donné qu'à la même date la police cantonale genevoise prête serment, les éléphants auraient dû emprunter un autre parcours et n'auraient pas pu venir en Vieille Ville saluer les autorités.

Le cirque Knie a finalement renoncé à organiser le défilé cette année. Toutefois, il fera tout son possible pour pouvoir reprendre cette tradition en 2012 et se chargera de l'organiser et de la financer.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les Députés, à prendre acte du présent rapport.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :
Anja WYDEN GUELPA

Le président :
Mark MULLER